

## **Rentrée scolaire et Université : Rien n'est prêt !**

### ***Il est temps de planifier la réouverture des lieux d'étude***

Malgré une rentrée annoncée pour le 20 janvier, l'ensemble des étudiant·e·s ne retrouvera pas les bancs des universités pour cette rentrée.

Depuis le début de la crise sanitaire, près d'un·e étudiant·e sur six aurait arrêté ses études selon un rapport parlementaire. Un chiffre alarmant qui appelle à une réponse forte du Gouvernement. Depuis mars dernier, les étudiant.e.s ont vu leurs conditions de vie et d'étude dégradées avec quasi uniquement des cours en distanciel qui, ne permettent pas d'assurer une "continuité pédagogique". La qualité des formations et les conditions d'études s'en trouvent forcément dégradées.

Les étudiants et les étudiantes sont privé·e·s d'un environnement leur permettant d'étudier dans de bonnes conditions, les inégalités d'accès au numérique sont un frein au suivi des cours, le lien entre les enseignant·e·s et les étudiant·e·s est distendu. Les savoirs sont devenus de simples contenus mis à disposition des étudiants et des étudiantes laissés seuls face à leur apprentissage. C'est aussi la santé mentale et physique des étudiant·e·s qui est fragilisée : la crise sanitaire et le confinement ont fait exploser les chiffres d'étudiant·e·s et de jeunes subissant la dépression, l'anxiété ou des angoisses, ce qui ne permet pas aux étudiants et étudiantes d'apprendre dans un cadre serein pour réussir leurs études.

Pour les étudiants et les étudiantes en première année, qui ont connu dans le même temps les effets de Parcoursup sans accompagnement parce que confiné·e·s et une fin d'année scolaire catastrophique avec des cours en distanciel au lycée, cette première année universitaire s'avère catastrophique.

Le Gouvernement a annoncé que la reprise des cours se ferait partiellement dès janvier. Une reprise en présentiel par groupe de 10 pour les étudiants et les étudiantes en situation de grande vulnérabilité avec pour perspective une reprise totale courant février pour l'ensemble des étudiants et des étudiantes, seulement si la situation sanitaire le permet. Cette réponse est loin d'être à la hauteur et reste largement insuffisante, il est urgent d'ouvrir rapidement les portes des établissements d'enseignement supérieur aux étudiant.e.s avec des moyens matériels, financiers et humains conséquents pour un retour en présentiel.

La situation actuelle est le reflet d'un sous-financement de l'Enseignement supérieur, qui accentue les difficultés rencontrées par les étudiants et les étudiantes dans cette crise sanitaire, ainsi les réformes successives ont dégradé le service public qu'est l'université.

Des solutions existent pour permettre aux étudiants et étudiantes de retrouver les bancs des universités dès le 20 janvier, en même temps que les élèves du secondaire, mais également de rattraper le retard accumulé cette année, tout en assurant la sécurité des étudiant·e·s et du personnel face à l'épidémie.

Les organisations étudiantes et les organisations politiques de jeunesse revendiquent :

- La gratuité des masques et des gels hydroalcooliques pour les étudiants et les étudiantes
- Des dépistages massifs dans tous les centres d'apprentissages
- Des dépistages massifs à proximité des lieux d'études
- La réquisition de salles vides là où c'est possible (salles polyvalentes, gymnases)
- Un recrutement massif de professeurs et davantage de titularisation de contractuel·le·s
- Un plan de rattrapage du retard universitaire accumulé depuis près d'un an
- Le droit au retour à la formation des étudiants et des étudiantes ayant dû mettre fin à leurs études depuis le début de la crise sanitaire : une place doit leur être assurée dans la filière de leur choix à la rentrée de septembre.
- Un investissement massif dans l'enseignement supérieur et la recherche afin de permettre d'ouvrir des milliers de places et ainsi garantir le droit à la poursuite d'étude : formation et embauche de personnels éducatifs et administratifs, construction de nouveaux locaux.
- Une embauche massive de psychologues dans les établissements d'enseignement supérieur.

